



HAL
open science

La race, question sensible ?

Sarah Mazouz

► **To cite this version:**

Sarah Mazouz. La race, question sensible?. Sensibilités : histoire, critique & sciences sociales, 2024, 12, pp.8-11. hal-04844228

HAL Id: hal-04844228

<https://cnrs.hal.science/hal-04844228v1>

Submitted on 17 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La race, question sensible ?

*Mais il n'est plus temps de parasiter le monde, c'est de le sauver plutôt qu'il s'agit. Il est temps de se ceindre les reins comme un vaillant homme.
Où que nous regardions, l'ombre gagne. L'un après l'autre les foyers s'éteignent. Le cercle d'ombre se resserre, parmi des cris d'hommes et des hurlements de fauves. Pourtant nous somme de ceux qui disent non à l'ombre. Nous savons que le salut du monde dépend de nous aussi. Que la terre a besoin de n'importe lesquels d'entre ses fils. Les plus humbles.
L'ombre gagne...
Aimé Césaire¹*

La race comme construction

Ce numéro de *Sensibilités* présente une série de recherches qui, tout en exposant différentes perspectives disciplinaires, en prenant pour objet des lieux et des époques distinctes et en offrant des questionnements théoriques divers, partagent le même constat : la race, entendue en son sens critique, est une construction historique, politique et sociale dont le contenu varie précisément selon les contextes sociaux.

Que la lectrice ou le lecteur ne se méprenne donc pas, parler ici de race ne signifie pas que nous entérinons la race promue par les idéologies racistes qui naturalisent une vision hiérarchisée des groupes humaines et classent ainsi *des races*². Le discours critique de la race use pour sa part de cette notion au singulier parce qu'il désigne par là un rapport de pouvoir produit d'une histoire plurielle³.

Nous nous situons en cela dans la lignée des travaux fondateurs du sociologue africain-américain W. E. B. Dubois⁴, de Frantz Fanon⁵ et de Colette Guillaumin⁶. Comme cette dernière l'exprimait déjà en 1981⁷, que la race comme réalité biologique fondant une hiérarchisation des

¹ « Présentation », *Tropiques*, n° 1, avril 1941, vol. 1, réédition Paris, Jean-Michel Place, 1978, p. 5.

² Pour la distinction entre ces usages au pluriel et au singulier et ce qu'ils révèlent du positionnement scientifique et politique de celles et ceux qui les adoptent, voir Éric Fassin, « Le mot race – Cela existe » (1/2), *AOC*, 10 avril 2019 et Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, p. 26.

³ Sur ce point comme sur le fait que l'histoire de la formation de la notion de race se distingue d'une histoire du racisme, voir Claude-Olivier Doron, « Histoire épistémologique et histoire politique de la race », *Archives de philosophie*, n° 81, 2018, p. 477-499. Sur ce que la recherche historique peut apporter aux débats contemporains sur la question raciale, voir Jean-Frédéric Schaub, *Pour une histoire politique de la race*, Paris, Seuil, 2015.

⁴ W. E. B. du Bois, *Les Âmes du peuple noir*, traduit par Magali Bessone, Paris, La Découverte, 2007 ; *Les Noirs de Philadelphie*, traduit par Nicolas Martin-Breteau, Paris, La Découverte 2019. Sur la trajectoire scientifique et académique de W. E. B. Du Bois et la marginalisation dont il a fait l'objet du fait même de sa racialisation comme noir, voir Aldon Morris *The Scholar Denied. W. E. B. Du Bois and the Birth of Modern Sociology*, Oakland, University of California Press, 2017.

⁵ Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

⁶ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'Idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992 et *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard, 2002.

⁷ Colette Guillaumin, « “Je sais bien mais quand même” ou les avatars de la notion de race », *Le Genre humain*, n° 1, 1981, p. 55-64.

groupes de population soit empiriquement et scientifique invalide n'en annule pas pour autant l'effectivité politique et sociale. Quand on dit, en croyant ainsi régler définitivement la question, que la race n'existe pas et qu'en parler serait entériner les positions racistes, voire créer le problème, on confond en fait deux choses : la validité naturelle ou biologique de la notion, que nous rejetons scientifiquement et politiquement, et son effectivité sociale, étatique et politique que nous nous efforçons de pointer. Comme rapport de pouvoir socialement produit, la race existe et elle reste d'actualité.

Il est certes nécessaire de rappeler constamment l'inanité et l'inconsistance scientifique de la notion raciste de race. Il est cependant naïf de croire qu'on lutte contre le racisme et ses avatars en se contentant de le réduire à une thèse scientifique erronée, d'autant qu'on peut penser et agir en des termes racistes ou racialisants sans utiliser explicitement le mot race et qu'on peut utiliser le mot de race sans croire en l'existence des races au sens du raciste. Éric Fassin le rappelait sur son blog (*Mediapart*, 26 septembre 2019), le problème de la notion de race, telle qu'elle continue d'agir socialement, n'est pas tant sa fausseté que son efficacité et sa dangerosité.

D'ailleurs, si nous précisons qu'il s'agit de la notion critique de race, c'est bien parce que nous l'utilisons pour mettre en lumière et déjouer les modes persistants de production des catégories racialisantes, leurs essentialisations abusives et les inégalités sociales qui en découlent selon les lieux et les époques⁸.

La race ainsi comprise est certes liée au fait que le racisme ait été à un moment un principe explicite d'organisation des rapports sociaux⁹. Mais elle tient aussi au fait qu'elle structure, parfois sous une forme subreptice, les rapports sociaux tout en continuant d'offrir des catégories de perception et de classement facilement mobilisables – même sans une adhésion individuelle et active à une idéologie raciste, même dans des contextes qui condamnent politiquement et légalement le racisme entendu comme idéologie, même dans des sociétés qui ont eu elles-mêmes à subir par le passé les effets de déshumanisation et d'exploitation fondées sur des politiques raciales. Il ne s'agit pas bien sûr de niveler des cas différents énumérés ici de manière rapide, ni de confondre ou de symétriser des places distinctes occupées dans l'histoire mais tout simplement de dire qu'il n'est pas de contexte social qui échappe à la race même si, à chaque

⁸ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, 2020 et « Race » in Didier Fassin (dir.), *La Société qui vient*, Paris, Seuil, 2022, p. 792-808.

⁹ Pour le cas des processus de racialisation qui ont émergé en Europe ponctuant ainsi à divers moment sa propre transformation comme celle de ses colonies, voir Jean-Frédéric Schaub et Silvia Sebastiani (dir.), *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XV^e- XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021.

fois, les logiques de racialisation à l'œuvre varient et sont précisément le produit de configurations socio-historiques différentes.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons choisi d'intituler ce numéro « Race, l'ombre portée ». Le choix du terme « ombre » fait référence – et rend ainsi un hommage – au combat antifasciste d'Aimé Césaire¹⁰. L'expression « ombre portée » permet de souligner la persistance et le caractère diffus des effets de la race. Quant au tremblé et les illusions optiques qui habillent ce numéro, ils signifient le caractère mouvant, labile et variable des manifestations concrètes et des incarnations de la race.

Dénaturaliser la race en en pensant la corporéité

Si la race est une question sensible au sens figuré, par les débats, les malentendus, les anathèmes et les invectives que l'usage critique de la notion suscite, elle l'est également au sens premier parce que les processus de catégorisation raciale passent inmanquablement par le corps selon des modalités diverses et sur lesquelles on reviendra. C'est la raison pour laquelle ce numéro se focalise sur les rapports entre corps et race en tentant de saisir les dimensions corporelles dans lesquelles ce rapport de pouvoir s'incarne. Vu la conception constructiviste et donc dénaturisante de la race que nous défendons, il peut sembler paradoxal que nous ayons fait ce choix. Au contraire, il nous paraît en fait capital de penser les rapports entre race et corps, justement à des fins de des-essentialisation et de dénaturalisation, d'autant plus importantes qu'on assiste depuis une bonne vingtaine d'années aux États-Unis à un retour du biologique dans les conceptions diffuses de la race, notamment sous l'effet des progrès de la génétique¹¹. Dans ce contexte, la référence au biologique ne sert pas à fonder scientifiquement une hiérarchisation entre des groupes de population comme ont pu le faire les sciences naturelles du XIX^e siècle. Mais, en corrélant appartenance à des groupes définis comme des groupes raciaux aux États-Unis et la prévalence de certaines pathologies ou l'efficacité en moyenne de certains traitements dans le cas de certains groupes, on en vient à essentialiser les différences entre groupes de population et donc à les penser comme une différence de nature. On renforce ainsi en lui donnant une dimension naturalisée l'usage prégnant aux États-Unis qui consiste à

¹⁰ Le texte mis en exergue a été écrit par Aimé Césaire pour présenter la revue *Tropiques* fondée avec Suzanne Césaire et René Ménéil pour marquer leur refus du régime de Vichy, représenté en Martinique par l'Amiral Georges Robert.

¹¹ Sur cette question, voir Roger Brubaker, *Grounds for Difference*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2015 ; Troy Duster, « Race and Reification in Science », *Science*, n° 18, février 2005, p. 1050-1051 ; Ian Hacking « Why Race Still Matters ? », *Daedalus*, n° 134, 2005, p. 102-116 et Daniel Sabbagh « De la race en sciences sociales (France, XXI^e siècle) : éléments pour une synthèse comparative », *Politix*, n° 140, 2022, p. 157 et p. 163-165.

désigner les groupes produits par les processus sociaux de racialisation comme des races¹². Or, comme le souligne la sociologue Ann J. Morning, on oublie dans une telle démarche que les corrélations ainsi obtenues reposent elles-mêmes sur des choix statistiques également déterminés socialement¹³. On ne prend pas non plus en compte le fait que l'importance relative de certaines pathologies au sein de certains groupes de population, si elle peut tenir à des données génétiques, est aussi à analyser en rapport avec les conditions sociales de vie liées dans certains cas précisément aux types de racialisation que les membres de ces groupes subissent.

Ce numéro ne traite pas spécifiquement de la question du retour du biologique dans les conceptions contemporaines de la race aux États-Unis, mais nous prenons en compte le risque que constitue ce retour de la race dans les sciences biomédicales pour défendre plus fortement encore une conception constructiviste. Tout l'enjeu des pages qui suivent est donc de penser comment race et corps se distinguent et comment les processus de racialisation les articulent.

Car c'est bien dans cette perspective que les travaux critiques de la race s'efforcent de montrer la différence qui existe entre race et marqueurs corporels racialisés. Ils découplent ainsi la race de la couleur de la peau et plus largement d'autres caractéristiques corporelles, comme les cheveux, les traits du visage ou la forme d'autres parties du corps, pour montrer comment ce sont les logiques de racialisation à l'œuvre dans tel ou tel contexte historique, politique et social qui vont donner un sens racial à tel ou tel aspect¹⁴. Ces logiques peuvent aller jusqu'à inventer des différences phénotypiques : le teint censément basané des Suédois dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord¹⁵ ; certains traits du visage qui seraient

¹² Aux États-Unis, l'usage usuel est équivoque puisqu'il mêle une position constructiviste, où la race est pensée comme production socio-historique, et une manière de parler imprécise où on désigne par le terme de race également les groupes produits par ce rapport de pouvoir, ce qui peut inviter à croire que les races existeraient. De ce point de vue, le contexte français par les résistances qu'il oppose à l'usage de la notion de race nous oblige à être plus vigilant·es en choisissant des tournures qui explicitent le caractère processuel et construit de la race et de ses effets. D'où le choix des expressions « personnes racialisée comme Noire / Blanche / Asiatique *etc.* » ou « personne racisée », le fait de concentrer l'attention dans ces expressions sur le rapport de pouvoir et ses effets sociaux et politiques – qu'il s'agisse d'assignation et de discrimination ou au contraire de revendication politique – amène à penser la question raciale dans ce contexte comme une question minoritaire et non comme une question identitaire. Nous savons qu'il n'y a pas de concept pur, que les usages varient et qu'ils peuvent toujours prendre un tour essentialisant. Il nous semble néanmoins que, de manière non voulue, le contexte français nous contraint à une rigueur heuristique.

¹³ Ann J. Morning « Race et génomique aux États-Unis », CERI, colloque « La question raciale aux États-Unis », janvier 2017 : <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/race-et-genomique-aux-etats-unis>

¹⁴ Voir par exemple Aurélia Michel *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, (Paris, Seuil, 2020) sur la manière dont la racialisation des personnes à la peau noire comme « nègres » s'est faite dans le contexte de l'esclavage atlantique et de l'organisation de l'exploitation dans les plantations de la Caraïbe.

¹⁵ Voir par exemple « Observations concerning the increase of mankind and the peopling of countries » in *The Autobiography and Other Writings by Benjamin Franklin*, New York, Bantam, 1982, p. 226.

caractéristiques des Coréens et Coréennes au Japon¹⁶ ; ou encore l'idée d'un type juif inventé par l'antisémitisme.

Toutefois, comme à chaque fois qu'elle dénature un rapport de pouvoir, l'analyse critique doit dans le même temps saisir ce qui concourt à le faire passer pour naturel. C'est pour cette raison qu'elle insiste sur ce qui distingue le principe de hiérarchisation en question et ses supports de naturalisation qui sont quasiment toujours corporels.

L'histoire du genre est ici riche en enseignements : mettre en lumière la production historique, politique et sociale de l'inégalité entre un groupe défini comme les hommes et un groupe défini comme les femmes a ainsi amené à distinguer différences corporelles et genre, c'est-à-dire le principe par lequel les logiques sociales produisent ces deux groupes comme naturellement inégaux¹⁷.

Idem pour la classe même si on en vient à l'oublier aujourd'hui tant la condition socio-économique nous paraît évidemment le produit d'un contexte historique, politique, économique et social. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant le XVIII^e siècle et une bonne partie du XIX^e siècle, la classe a servi une lecture naturalisée des rapports sociaux en faveur de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Là encore, le corps était censé donner à voir la nature dégradée des membres des classes dites inférieures et leurs comportements révéler leur déviance menaçante pour l'ordre politique et moral des classes dominantes. Il faudra attendre les penseurs socialistes au premier rang desquels Marx pour que la notion de classe devienne un instrument de critique politique et sociale, mettant en lumière l'appropriation et l'exploitation dont les membres de la classe ouvrière font l'objet et dénaturant de ce fait la position de classe comprise à partir de là comme une condition socio-économique, voire une expérience collective¹⁸.

Travailler de manière critique sur la race, c'est donc montrer que la race est un rapport de pouvoir abstrait créant également une condition sociale. De ce fait, il n'y a pas en soi de marqueur corporel racial mais à chaque fois des caractéristiques physiques qui font l'objet d'une racialisation. Dit autrement, les marqueurs corporels conçus comme raciaux ne préexistent pas aux logiques de racialisation qui s'en réclament. Ils en découlent.

¹⁶ Voir en littérature la première pentalogie de l'autrice japonaise Aki Shimazaki *Le Poids des secrets*, Arles, Actes Sud, 2004. L'article de Kazuko Suzuki dans ce dossier insiste quant à lui sur la dimension non phénotypique mais corporelle de la racialisation imposée aux Coréens et Coréennes Zaimichi au Japon.

¹⁷ Voir notamment Anne Fausto-Sterling, *Myths of Gender. Biological Theories about Women and Men*, New York, BasicBooks, 1992.

¹⁸ E. P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, traduit par G. Dauvé, M. Golaszewski et M.-N. Thibault, Paris, Seuil, coll. « Points », 2012.

La racialisation, fabrique de la race

Parce que ces notions sont parfois confuses, souvent utilisées à tort et à travers par certains, précisons de quoi il s'agit. La notion de racialisation désigne toutes les logiques à l'œuvre dans un contexte social donné qui produisent des hiérarchies sur un mode racial, c'est-à-dire qui pointent l'altérité radicale d'un ou plusieurs groupes au nom de ce qui est conçu comme son ou leur origine, qu'elle soit géographique, culturelle ou religieuse. La racialisation, c'est un peu le laboratoire de la race, ce par quoi la race se met en actes. Quand on parle de racialisation en sciences sociales, on désigne aussi bien les groupes qui bénéficient de ces hiérarchisations que ceux qui en pâtissent, le concept de racisation servant à spécifier le mécanisme qui consiste à inférioriser tel ou tel groupe. En ce sens, la racisation est une dimension de la racialisation¹⁹.

Forgée par Frantz Fanon dans *Les Damnés de la terre* à partir de la configuration créée dans le cas de l'Algérie coloniale, cette notion dénaturalise le sens des classifications raciales en montrant qu'elles sont le produit de l'histoire. La notion a été reprise ensuite par des sociologues britanniques au tournant des années 1990. Robert Miles l'utilise ainsi pour remplacer le concept de « *race relations* » critiqué pour son usage exclusif et monolithique de la notion de racisme²⁰. Se fonder sur la notion de racialisation permet donc d'interroger le résultat hiérarchisant sans se limiter à la question de l'intention individuelle ni coupler la production et l'expression de catégorisations racialisantes à une adhésion active au racisme idéologique.

La notion de racialisation sert ainsi à rendre explicite le sens racialisant de telle ou telle catégorisation en la situant socialement, c'est-à-dire en montrant comment la signification raciale d'un énoncé ou d'un acte se définit dans un contexte historico-politique, dans le fonctionnement de telle ou telle institution et dans le déroulé d'une interaction. Elle insiste donc sur la dimension processuelle de ces logiques de construction du racial et ce d'autant plus qu'elle les saisit dans leur lien à d'autres principes sociaux de hiérarchisation comme le genre, la classe, la sexualité, l'âge, le statut migratoire ou encore l'état de santé²¹. Elle sert de ce fait à reproblématiser la question raciale en montrant son caractère polymorphe, labile, situationnel et constamment renouvelé.

¹⁹ Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard, 2002, « le chou et le moteur à deux temps : de la catégorie à la hiérarchie », *Le Genre humain*, n° 2, 1981, p. 30-36 et « Race. Racisme », *Pluriel-recherches, vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, n° 2, 1994, p. 61-67. Mazouz, *Race, op.cit.*, p. 48-55.

²⁰ Robert Miles, *Racism after « Race Relations »*, Londres, Routledge, 1993. Pour les travaux plus récents qui suivent cette démarche, voir Karim Murji et John Solomos (dir.) *Racialization. Studies in Theory and Practice*, Oxford, OUP, 2005 et *Theory of Race and Ethnicity. Contemporary Debates and Perspectives*, Cambridge, CUP, 2014. En français, on se référera à Didier Fassin, « Ni race ni racisme. Ce que racialiser veut dire » in Didier Fassin (dir.), *Les Nouvelles Frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2010, p. 147-173.

²¹ Sarah Mazouz, « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation », *Raisons politiques*, n° 58, 2015, p. 75-89.

Ce numéro de *Sensibilités* s'attaque donc aux pratiques et aux expériences qui inscrivent les hiérarchisations raciales dans les corps. Il étudie ces processus à partir d'une pluralité de positionnements théoriques et en invitant la lectrice et le lecteur à faire dialoguer des époques et des lieux qu'il n'est pas question d'uniformiser. De la Grèce antique aux fêtes en banlieue, du Japon à la Tunisie, en passant par les pieds de danseurs, la fierté d'un penseur, l'adoption internationale, le sang, les gènes, l'ethnicité et l'odeur, un amour hors case et le fardeau de la race dans l'écriture autobiographique, il s'agit de saisir comment les processus de racialisation prennent (les) corps.